

L'analyse de votre territoire

Repérer...

Dans le cadre de la préparation des enquêtes de recensement de la population, et grâce à un partenariat actif avec les communes, l'INSEE établit une cartographie de chaque territoire communal répertoriant les éléments de voirie et les repères topographiques importants.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'INSEE réalise un Répertoire des immeubles localisés (RIL) mis à jour chaque année en collaboration avec les communes.

Découper...

Sur cette base, est établie une partition du territoire communal en unités élémentaires de collecte.

- pour les communes de moins de 10 000 habitants, il s'agit de « districts » ;
- pour les communes de plus de 10 000 habitants, il s'agit des « Iris », quartiers des villes regroupant environ 2 000 habitants.

Ces unités élémentaires forment le niveau géographique le plus fin utilisable pour localiser les informations collectées.

Elles constituent donc la maille à partir de laquelle peut être restituée l'information statistique, et fournissent la « brique de base » permettant de construire, par agrégation, les zonages pertinents pour l'analyse de votre territoire.

Analyser...

De très nombreuses données sont disponibles pour les communes et pour les IRIS. Elles peuvent répondre aux besoins d'informations statistiques pour l'analyse du fonctionnement d'un territoire : **démographie, habitat, activités économiques, équipement en commerces et services, caractéristiques de la main d'œuvre, marché du travail, mesure des situations de précarité ou de pauvreté, fiscalité des ménages, fiscalité locale...**

Ces données ont comme origine :

- les résultats des recensements annuels ;
- de nombreuses autres sources administratives, disponibles chaque année : répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE), ANPE, déclarations annuelles de données sociales, exploitation des sources sur l'emploi, déclarations fiscales des ménages...

L'INSEE dispose d'une gamme de produits visuels et synthétiques pour la diffusion de cette information statistique : « portrait de territoire », « fiche profil » sur une vingtaine de thèmes, « fiches cartographiques ».

Un espace sur le site www.insee.fr « **Portail des collectivités locales** » s'adresse aux acteurs publics locaux et particulièrement aux collectivités locales pour faciliter leur accès aux publications nationales et régionales ciblées et à des données de cadrage (tableaux, séries, chiffre-clés). Des études sont envisageables en partenariat pour répondre à certaines de leurs problématiques :

- développement économique ;
- aménagement du territoire ;
- population et politiques sociales ;
- aménagement urbain et logement ;
- emploi et formation...

Cette analyse des territoires peut être réalisée par les communes elles-mêmes à partir des produits de diffusion disponibles.